



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022

RÉSOLUTIONS 2022-102 À 2022-104 INCLUSIVEMENT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL** tenue le **8 novembre 2022** à 7 heures 30, par voie d'appel conférence Teams.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme	Jocelyne Frédéric-Gauthier	présidente et conseillère municipale
M.	Vasilios Karidogiannis	vice-président et conseiller municipal
Mme	Aline Dib	administratrice et conseillère municipale
M.	Pierre Brabant	administrateur et conseiller municipal
Mme	Seta Topouzian	administratrice et conseillère municipale
M.	Michel Reeves	administrateur et usager du transport régulier
M.	Dory Jade	administrateur et usager du transport adapté
Mme	Mélanie Martel	administratrice indépendante
Mme	Suzanne Savoie	administratrice indépendante

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Me	Pierre Côté	secrétaire corporatif
Mme	Josée Prud'homme	directrice principale, Ressources humaines

Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier agit à titre de présidente de l'assemblée. M^e Pierre Côté agit à titre de secrétaire.

Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier déclare la présente assemblée régulièrement ouverte et en conformité avec la Loi sur les sociétés de transport en commun.

N'ayant aucune personne du public, la période de question réservée au public n'a donc pas lieu.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 8 novembre 2022 est déposé à l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par monsieur Dory Jade et secondée par madame Mélanie Martel, il est unanimement résolu :

2022-102 d'approuver, comme il a été présenté, l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 8 novembre 2022.

NOMINATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA STL ET APPROBATION DE LA CONVENTION FIXANT SES CONDITIONS DE TRAVAIL ENTRE CETTE DERNIÈRE ET LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

CONSIDÉRANT que monsieur Guy Picard a annoncé qu'il cessera d'occuper ses fonctions de directeur général de la Société de transport de Laval (STL) le 30 janvier 2023 (dernière journée à titre de directeur général, 29 janvier 2023) ;

CONSIDÉRANT que la STL se devait de procéder à une nouvelle nomination pour occuper ce poste ;

CONSIDÉRANT que la STL a été accompagnée par une firme de recrutement spécialisée ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection mandaté par le conseil d'administration de la STL a été mis en place ;

CONSIDÉRANT que des entrevues auprès de candidats internes et externes ont eu lieu dans les dernières semaines ;

CONSIDÉRANT que, suite à l'évaluation qui a été faite des candidats rencontrés, madame Josée Roy est la candidate retenue pour occuper les fonctions de directrice générale.

EN CONSÉQUENCE, sur motion dûment proposée par madame Aline Dib et secondée par monsieur Vasilios Karidogiannis, il est unanimement résolu :

2022-103

de nommer madame Josée Roy au poste de directrice générale de la Société de transport de Laval, et ce, pour une période maximale de cinq (5) ans à compter du 30 janvier 2023 ;

et d'approuver la convention de travail entre la STL et madame Josée Roy selon les termes et conditions y prévus et dont le texte final sera substantiellement conforme à celui déposé à la présente assemblée ;

et d'autoriser la présidente du conseil d'administration de la STL à signer, pour et au nom de la Société de transport de Laval, la convention finale de travail entre la STL et madame Josée Roy.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur motion dûment proposée par madame Mélanie Martel et secondée par monsieur Dory Jade, il est unanimement résolu :

2022-104

de lever l'assemblée à 08h23.

Jocelyne Frédéric-Gauthier,
présidente

Pierre Côté, secrétaire-corporatif